

# Arboriculture

## Languedoc-Roussillon

**N°17 - 3 septembre 2014**



## Pêcher

### **Maturités**

Les récoltes sont pour la plupart sur le point de se terminer.  
Récolte en cours de Monsat, Nectarduchesse, September Bright, Gladys.

### **Maladies de conservation**

**Dans le Roussillon**, augmentation des dégâts et des risques de monilioses, aussi bien en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle.

**En Languedoc**, les conditions climatiques humides sont favorables au développement des monilioses. La période de sensibilité se poursuit pour les dernières variétés.

### **Oïdium**

**Dans le Roussillon**, diminution de la présence d'oïdium sur feuille, avec l'arrêt des pousses actives.

### **Rouille**

**En Languedoc**, observation de symptômes dans des vergers à historique.

### **Pucerons**

**Dans le Roussillon**, observation de quelques pucerons variés en agriculture biologique.

### **Tordeuse orientale**

**En Languedoc**, chevauchement de générations en cours. Le risque est toujours présent pour les dernières variétés.

**Dans le Roussillon**, dégâts sur pousses en diminution dans les vergers non confusés et confusés. Le risque est constant avec augmentation des dégâts sur fruits.

### **Thrips californien**

**Dans le Roussillon**, la migration sur pousses et sur fruits diminue. Le risque est en forte baisse sur les variétés arrivant à maturité jusqu'à fin août - début septembre.

### **Cicadelle verte**

**En Languedoc**, observations de dégâts dans quelques vergers.

### **Cochenille blanche**

**En Languedoc**, l'essaimage de troisième génération devrait débuter prochainement.

### **Cératite (mouche méditerranéenne)**

**Dans le Roussillon**, le risque est en augmentation pour les variétés mûrissant depuis début août. On capture des cératites sur toute la plaine du Roussillon. Augmentation des dégâts sur pêches, forte augmentation des piègeages.

**En Languedoc**, des captures d'un niveau faible sont relevées en tous secteurs.



## Abricotier (bassin languedocien)

### **Rouille**

**En Languedoc**, observation de symptômes dans des vergers à historique.

### **Cicadelle verte**

**En Languedoc**, observations de dégâts dans quelques vergers.



## Pommier (bassin languedocien)

### **Maturités**

Récolte de Gala terminée. Fin de récolte de Reine des Reinettes. Début de récolte de Golden.

### **Maladies de conservation**

Période de sensibilité pour les variétés de saison et tardives.

### **Carpocapse**

Vol et éclosions de troisième génération en cours.

### **Tordeuse orientale**

Chevauchement de générations en cours.

### **Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.***

Observation de larves jeunes dans la cavité pistillaire des pommes de certains vergers, avec présence de fumagine (Ariane, Reine des Reinettes, Cripps Pink, Cripps Red®Joya). Repérer les vergers attaqués.

### **Cératite (mouche méditerranéenne)**

De faibles captures sont relevées dans plusieurs secteurs de l'Hérault et de l'Aude.



## Poirier (Informations issues du réseau PACA)

### Phytopte des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années sur certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle).

En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles.

Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Les périodes d'intervention les plus favorables se situent entre le débourrement et la floraison et après récolte (courant septembre).



## Olivier

### Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place. Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles restent favorables au développement de la mouche de l'olive qui est présente dans la totalité de la région de façon exceptionnellement importante.

Voici les observations et les prévisions par bassin :

- **Sur le littoral**, le nombre de mouches capturées dans les pièges a diminué dans les derniers jours. Il devrait augmenter avec l'arrivée des insectes adultes de la nouvelle génération à partir de la fin de la semaine.

- **Dans la zone entre 50 m et 150 m environ**, le nombre de mouches capturées dans les pièges est en diminution. Il devrait augmenter avec l'arrivée des insectes adultes de la nouvelle génération d'ici une dizaine de jours.

- **Au-delà de 150 m d'altitude environ**, les captures sont encore élevées et devraient diminuer dans la semaine.

Le flétrissement des olives est constaté dans de nombreux vergers non irrigués. Il se manifeste en raison de la sécheresse des derniers jours provoquée par le vent et des températures diurnes élevées. La mouche ne pondrait pas dans les olives flétries, selon plusieurs observateurs.

Les prévisions restent inquiétantes et la prochaine génération qui devrait arriver dès la fin de la semaine dans les zones précoces, s'annonce à un niveau record de population.

### Pyrale du Jasmin (*Margaronia unionalis*)

Des dégâts de chenilles sont observés dans quelques parcelles de l'Aude et de l'Hérault. Les attaques de pyrale du jasmin ne sont préoccupantes que pour les jeunes arbres de moins de 4 ans.

### Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des foyers de cochenilles sont observés sur quelques arbres dans toute la région. Les éclosions sont terminées, et les larves se positionnent sur la face inférieure des feuilles.

Une mesure efficace et simple d'intervention est d'éliminer par la taille les rameaux où se développent les cochenilles.



# C châtaignier

## **Carpocapse du châtaignier**

Les pièges à phéromones et alimentaires ont capturé légèrement moins de papillons que pendant la quinzaine précédente. Les captures sont, pour le moment, globalement plutôt moins importantes qu'en 2013, mais malheureusement le taux d'attaques dans les fruits n'est pas systématiquement corrélé avec le nombre de captures dans les pièges... Les œufs pondus par les papillons présents la quinzaine précédente sont en train d'éclore, et le risque d'attaques est donc très important.

**Sur la variété précoce Bouche de Bétizac**, le 1<sup>er</sup> septembre, il y avait déjà 38,6 % d'attaques dans les fruits sur la parcelle de référence de Lasalle (30). C'est un taux d'attaque très élevé pour cette date d'observation. Les jeunes châtaignes mesuraient déjà 36,1 mm : Les arbres sont peu chargés, le calibre devrait être beau.

Période à haut risque d'attaque.

### **Marigoule**

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600 m d'altitude, les attaques dans les châtaignes atteignent 4,3 % de fruits véreux le 1<sup>er</sup> septembre.

En revanche, à Lamalou (34) le 25 août, aucune attaque n'avait encore été observée. Les premières attaques devraient avoir lieu cette semaine.

Pour cette variété, on n'observe pas d'avance de développement : les châtaignes ont la même taille qu'à la même époque en 2012, « année normale ».

Période à haut risque d'attaque.

### **Variétés de saison**

#### **Pellegrine**

Sur la parcelle de référence de Branoux (30) le 25 août, aucune attaque n'avait encore été observée.

Le développement des châtaignes est déjà important : à cette date, elles sont plus grosses qu'en 2012 et 2013 mais moins avancées qu'en 2011.

#### **Marron d'Olargues**

Sur la parcelle de référence de Saint-Vincent, aucune attaque n'a encore été observée le 1<sup>er</sup> septembre.

Les châtaignes ont la même taille qu'à la même époque en 2012, « année normale ». Les arbres sont très chargés.

**Pour l'ensemble des variétés de saison et tardives le risque d'attaques est maximum.**

## **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

## **Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication** : Denis CARRETIER

**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier

**Comité de rédaction** : Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, Jean-Michel Duriez

**Rédigé en collaboration avec** : Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, Cofruid'Oc, CEHM, SERFEL, SUAMME, CENTREX,

**Crédit photo** : CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**